

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2025-106

Date de la convocation : 03/10/2025

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 8

Le onze décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au Centre Culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

Présents : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Désiré , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 014 FRANGEL Yann , 015 THIERION Vincent , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 028 MEIS Michel , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 037 LEFORT Sylvie , 038 SEMBENI Anne , 040 MATHIAS Frédéric , 043 SEMBENI Peggy , 044 POUCKET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FOURCART Marie Hélène , 049 ANDREY Danielle , 052 LELOUP Nathalie , 054 FRAIPONT Anne , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique , 057 DEMISSY Pierre , 059 LECLERCQ Guy , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 064 MALVAUX André , 068 HAULIN Bertrand , 070 GROSSELIN Jacques , 073 MACHINET Xavier , 074 DUMANGE Dominique , 075 GUERIN Anne Marie , 080 LORFEUVRE Géraud , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 084 FLEURY Vincent , 086 MAILLARD Franck , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 099 LE GALL Jean François , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 112 FESTUOT Annie , 117 LAMPSON Nadège , 118 LEBON Christophe , 120 PAYEN Françoise , 121 RENOLLET Hubert , 122 MAROTEAUX Nathalie.

Ont donné procuration : 008 CARRE Joël (à 001 POTRON Pierre) , 039 LHOTEL Philippe (à 046 SINGLIT Benoît) , 051 RAGUET Philippe (à 021 LAURENT-CHAUVET Pierre) , 067 ROUSSY Elise (à 059 LECLERCQ Guy) , 072 NICOLITCH Cédric (à 084 FLEURY Vincent) , 085 DEGLAIRE Thierry (à 087 SALEZ René) , 105 CARPENTIER Dominique (à 117 LAMPSON Nadège) , 110 DION Valentine (à 060 MANCEAUX Christophe).

Secrétaire de séance : M. Géraud LORFEUVRE

**OBJET : REQUALIFICATION DU BATIMENT DU SIEGE SOCIAL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES – 44/46 rue du chemin salé - VOUZIERS**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.5211-1 et suivants ;

Vu le rapport présenté par le Président ;

Considérant que le bâtiment abritant le siège social de la Communauté de communes, situé 44/46 rue du Chemin Salé à Vouziers va être libéré dans les mois à venir, compte tenu de la fin de la construction d'un nouveau siège social en centre-ville de Vouziers ;

Considérant qu'une étude des besoins de logements pour des stagiaires, étudiants, doctorants a été réalisée auprès de la CPTS, du GHSA Sud Ardennes et de l'URCA-CERFE à Boult aux Bois ;

.../...

Considérant les perspectives d'accueil de plusieurs médecins juniors en Argonne Ardennaise ;

Considérant qu'une étude de faisabilité a été confiée à un cabinet d'architecture pour vérifier les possibilités techniques d'évolution du bâtiment pour accueillir des logements ;

Considérant l'estimation financière pour un montant prévisionnel d'opération de 1 224 801. 58 € TTC ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire DECIDE par 50 voix POUR, 19 voix CONTRE (010 CORNEILLE Jean-Pierre, 012 RATAUX Frédéric, 013 LALONDE Loïc, 034 CANNAUX Francis, 040 MATHIAS Frédéric, 043 SEMBENI Peggy, 044 POU CET Eric , 055 VERNEL Martine , 056 DANNEAUX Dominique, 059 LECLERCQ Guy, 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol, 067 ROUSSY Elise (Guy 059 LECLERCQ) , 074 DUMANGE Dominique, 081 ROBIN Dominique, 092 MOUTON Francis, 096 LESOILLE Patrick, 098 BESANCON Tony, 110 DION Valentine (Christophe 060 MANCEAUX) et 12 ABSTENTIONS (001 POTRON Pierre , 005 CHANCE Jean-Michel , 008 CARRE Joël (Pierre 001 POTRON), 017 BESTEL Bernard, 026 LOBIDEL Alain, 027 CERRAJERO Eladio, 045 QUEVAL Guillaume, 057 DEMISSY Pierre, 062 PIEROT Chantal, 073 MACHINET Xavier, 095 RICHELET Jean-Pol, 101 DAUPHY Bruno)

Approuve le principe de la requalification du siège social de la Communauté de communes pour constituer une offre résidentielle locative ciblant plus particulièrement les stagiaires en fin de cursus universitaire, des étudiants, des doctorants, des néo-professionnels comme les médecins juniors

Prend acte du plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Requalification du siège rue du Chemin Salé					
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL					
Dépenses		Recettes			
Postes de dépense	Montant (HT)	Financier	Dispositif	Part	Montant
Acquisition foncière/immobilière	0,00 €	Etat	DSIL	0%	0,00 €
Etudes techniques	0,00 €		DETR	20%	204 133,60 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	0,00 €		FNADT	0%	0,00 €
Maîtrise d'Œuvre	81 292,14 €		AAP*	0%	0,00 €
Prestations connexes Maîtrise d'œuvre	36 129,84 €		AMI* *	0%	0,00 €
Travaux bâtiment	903 246,00 €		DGD	0%	0,00 €
Travaux VRD	0,00 €		Autre (préciser)	0%	0,00 €
Aménagement mobilier	0,00 €		Autre (préciser)	0%	0,00 €
Frais divers	0,00 €		Droit commun	4%	37 500,00 €
Aléas	0,00 €		Climaxion	5%	52 000,00 €
		Région Grand Est	Autre (préciser)	4%	37 548,00 €
		Conseil Départemental des Ardennes	Contrat de Territoire	0%	0,00 €
			Autre (préciser)	0%	0,00 €
TOTAL HT	1 020 667,98 €	TOTAL subventions		32,45%	331 181,60 €
		Reste à charge sur le HT		67,55%	689 486,38 €
TVA (base 20%)	204 133,60 €	FCTVA			200 916,45 €
		Reste à charge de TVA après perception du FCTVA			3 217,15 €
					532 098,05 €
TOTAL TTC	1 224 801,58 €	TOTAL TTC			1 224 801,58 €

Reste à charge net communauté de communes

692 703,53 €

.../...

Autorise le Président à lancer un marché de maîtrise d'œuvre relatif à ce projet

Autorise le Président à solliciter toutes subventions et financements possibles auprès des partenaires institutionnels.

Autorise le Président à signer tous les actes à intervenir nécessaires à la bonne mise en œuvre de cette décision

Le secrétaire de séance,

M. Gérald LORFEUVRE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a horizontal line crossing them.

Le Président,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several horizontal strokes and a vertical line crossing them.

Benoît SINGLIT